

Installation d'un défibrillateur à la salle des fêtes



Installation d'un défibrillateur à la salle des fêtes

Depuis quelques jours, une nouvelle signalétique intitulée « DAE » est apparue aux abords de la salle des fêtes.

Le maire Benoit DESENLIS nous confie :

« Depuis déjà quelque temps, avec le conseil municipal, nous avons mené une réflexion sur l'installation d'un défibrillateur communal. Cette réflexion est venue suite à ma formation de secouriste du travail, dont je suis diplômé depuis déjà 6 ans. L'utilité indéniable de cet appareil en cas de crise cardiaque n'est plus à prouver. Je me réjouis d'ailleurs que la loi impose désormais son installation aux abords des bâtiments communaux depuis cette année.

Depuis quelques jours, nous avons installé un appareil automatique, composé d'un assistant vocal dont l'utilisation est particulièrement facile. Il est aussi important de rappeler qu'il existe une application sur les smartphones, intitulée « Staying Alive » qui recense les différents défibrillateurs dans le secteur où vous êtes situés grâce à la géolocalisation, mais permet également d'alerter les « Bons samaritains » qui sont des personnes formées aux premiers gestes, présents dans le même secteur, s'étant préalablement enregistrées.

Cette application est gratuite et tout le monde peut la télécharger. »

Un petit geste pour sauver des vies. C'est désormais le cas depuis peu à Roquebrune !